

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Franche-Comté		
AVIS N°2009- 12		
Date validation officielle : 17/12/2009	Objet : Espèces déterminantes Trame verte et bleue (TVB)	Vote : Avis favorable

Examen par l'assemblée plénière du CSRPN

Lors de la séance plénière du 17 décembre 2009, les membres du CSRPN ont entendu les conclusions de M. Jean-Pierre HEROLD, animateur du groupe de travail mobilisé le 3 décembre dernier sur le thème des "espèces déterminantes TVB". Cette notion d'espèce déterminante TVB est un des critères de cohérence proposés par les guides nationaux TVB en cours de finalisation au niveau du Comité opérationnel national.

Le CSRPN :

Prend acte de l'élaboration d'une ou de plusieurs listes d'espèces parmi les critères de cohérence interrégional pour les diagnostics de TVB ;

Insiste néanmoins sur la nécessité que la ou les listes d'espèces proposées répondent à l'ensemble des objectifs de la TVB, incluant notamment les enjeux de nature ordinaire, de fonctionnalité¹ des milieux et d'adaptation aux changements climatiques ;

Souligne, dans ce contexte, que la méthodologie, actuellement proposée pour établir la liste des "espèces déterminantes TVB" dans les guides nationaux, permet d'apprécier la responsabilité de la région en termes d'enjeux patrimoniaux majeurs mais ne couvre pas l'ensemble des enjeux précédemment cités ;

Souhaite vivement dans le cadre des réflexions en cours pour la finalisation des guides méthodologiques TVB que :

- celle ci soit fondée sur une définition claire de la fonctionnalité des écosystèmes et espèces aux échelles appropriées ;
- soient clairement définis les objectifs, les utilisations possibles et les limites de la liste d'espèces déterminantes actuellement proposée. Cette liste patrimoniale permet alors d'apprécier la pertinence et de compléter l'inventaire des cœurs de biodiversité de la TVB ;
- soit vivement recommandée dans ces guides l'élaboration d'autres listes complémentaires d'espèces permettant d'apprécier notamment la fonctionnalité de la TVB. Ces listes pourront mobiliser des espèces non menacées et des communautés particulièrement utiles pour la caractérisation et le suivi des corridors.

Demande à ce que le travail qui sera mené en Franche Comté dans les mois à venir pour la construction de la TVB couvre l'ensemble des enjeux et ne s'appuie pas uniquement sur des listes d'espèces patrimoniales.

Avis du CSRPN N° 2009-12 :

Le CSRPN émet un avis favorable à l'unanimité des 12 participants.

Le Président du CSRPN



M. Michel CAMPY

1 « On entend par « fonctionnalité » d'un écosystème, sa capacité à assurer ses cycles biologiques, internes ou en interaction avec l'extérieur, et à fournir les services écologiques dont l'humanité dépend comme tout être vivant sur Terre. Par exemple, un fleuve est un écosystème dont l'eau se renouvelle en quantité et en qualité et où les espèces (poissons) se reproduisent et qui fournit de nombreux services écologiques (eau pour la consommation humaine, pour l'agriculture, pour l'industrie, voie de transport...). » - Orientations nationales pour la préservation et la restauration des continuités écologiques – Premier document.